

2011-0601  
2012-05-28

Crystal Solution  
L'entretien de la piscine rendu facile  
RÉDUIT LES CONCENTRATIONS DE CHLORE ET DE PRODUITS CHIMIQUES  
CLARIFIE L'EAU, CONTRÔLE LES ALGUES ET RÉGULARISE LE PH

POUDRE SOLUBLE  
DOMESTIQUE

ATTENTION : POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE INTÉRIEURE AVANT L'EMPLOI.  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

GARANTIE : CUIVRE, PRÉSENT SOUS FORME DE SULFATE DE CUIVRE  
PENTAHYDRATE.....4%

NO D'HOMOLOGATION : 26292 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT : Contient du cuivre : des dépôts de sels de cuivre peuvent tacher les surfaces de la piscine. Des niveaux excessifs de cuivre et des changements trop rapides du pH peuvent augmenter cette probabilité. Ne pas utiliser de produits d'origine inconnue ou ne possédant pas de numéro d'homologation.

CONTENU NET : 2,2 kg (poudre soluble)

SOLUTION H2O  
54 Dubois, Sainte-Thérèse (Québec) Canada  
J7E 1K2  
www.cryatalsolution.ca  
Tel: 514-298-4349

PRÉCAUTIONS GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS : Ce produit est toxique s'il est ingéré. Manipuler avec soin et rincer les mains après manipulation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. NE PAS permettre aux adultes, aux enfants ni aux animaux de compagnie de pénétrer dans la zone traitée avant que le produit appliqué se soit entièrement déposé.

PREMIERS SOINS Contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion : Appeler un

centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** Administrer un traitement symptomatique.

**MODE D'EMPLOI :** Crystal Solution est un produit doux qui augmentera le confort et le plaisir d'utilisation de votre piscine et vous permettra des économies intéressantes en réduisant l'utilisation du chlore, ainsi que de tous les autres produits chimiques d'entretien. Crystal Solution peut être utilisé dès l'ouverture ou en cours de saison et est sans danger même en présence de concentrations élevées de chlore et de brome. Crystal Solution vous permettra de conserver tout au long de la saison une eau propre et limpide. L'utilisation des quantités recommandées de Crystal Solution permettra aussi à l'eau de votre piscine de conserver un pH stable et empêchera la croissance des algues. • À l'ouverture de la piscine :

Selon la qualité de l'eau de votre piscine, il peut être nécessaire de surchlorer. Utiliser de l'hypochlorite de calcium (chlore granulaire standard). Suivez les instructions du fabricant de chlore et référez-vous ensuite au tableau sur le contenant pour l'utilisation de Crystal Solution. • Tout au long de la saison : Assurez-vous de conserver en tout temps dans l'eau de votre piscine une concentration minimale en chlore résiduel de 0,8 – 1,0 PPM. Une eau de piscine dans laquelle ce niveau de chlore est maintenu ne permettra pas la croissance de bactéries. L'utilisation de Crystal Solution (selon le tableau sur le contenant) vous permettra cependant de réduire la quantité de chlore utilisée. • En cas de pluie excessive, par temps très chaud ou après un usage intensif de la piscine : il peut être nécessaire de rajouter du chlore pour maintenir cette concentration de chlore minimale. Ne pas rajouter plus de Crystal Solution. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre directement en contact avec des adultes, des enfants ou des animaux de compagnie, ou indirectement par dérive. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**DANGERS CHIMIQUES :** Ce produit ne doit être mélangé qu'avec de l'eau. Toute autre contamination risque de provoquer une réaction chimique qui dégagera chaleur et gaz nocifs.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :** Ce produit est toxique pour les poissons. Lors du nettoyage ou de la disposition du contenu et du contenant, ne pas contaminer les lacs, rivières ou cours d'eau. Ne pas réutiliser les contenants vides. Rincer à l'eau avant d'en disposer en utilisant le service de ramassage d'ordures. **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques.

**ÉLIMINATION :** Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne pas le réutiliser. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

**LA CONCENTRATION HEBDOMADAIRE À UTILISER : 20 GRAMMES PAR 10 000 LITRES D'EAU** Sur la mesure insérée dans le contenant ml = g

<b>PISCINES HORS TERRE</b>	4 m	20 000 litres (4 400 gallons)	15'	40 grammes par semaine	4,9 m
	28 600 litres (6 300 gallons)	18'	60 grammes par semaine	5,7 m	39 000 litres (8 600 gallons)
	18'	80 grammes par semaine	6,5 m	51 800 litres (11 200 gallons)	24'
	100 grammes par semaine	7,3m	64 800 litres (14 200 gallons)	27'	130 grammes par semaine
<b>PISCINES CREUSÉES</b>	4 m x 8 m	63 800 litres (14 000 gallons)	15' x 30'	120 grammes par semaine	4,3 m x 8,6 m
	75 500 litres (16 000 gallons)	16' x 32'	150 grammes par semaine	4,9 m x 9,7 m	92 000 litres (20 000 gallons)
	18' x 36'	180 grammes par semaine	Mesurer et maintenir à des niveaux appropriés le chlore résiduel, l'alcalinité totale, la dureté (en calcium) et le pH. Surveiller ces paramètres en utilisant une trousse d'analyse appropriée.		